

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1725>



Refonte de nos statuts ? Pas dans ce sens là Monsieur le
Ministre !

Pétition SNES-FSU 89 "Temps de travail, amélioration de nos statuts"

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: samedi 14 octobre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Nous avons besoin d'une école qui permette la réussite de tous les élèves ; pour cela, il faut diversifier les conditions d'apprentissage, donner à tous une offre de formations suffisamment riche, respecter et faire évoluer nos métiers.

Or, le gouvernement, mû par sa seule volonté de diminuer le nombre d'emplois dans le 2d degré prépare un projet de décret portant sur les services des enseignants des lycées et collèges.

Ces derniers ont vu leur charge de travail croître, leurs missions se diversifier, leur métier se complexifier.

Ils n'ont bénéficié d'aucune réduction du temps de travail depuis 1950 alors même que les réformes alourdissaient leur charge de travail. En réduisant les horaires de nombreuses disciplines, en supprimant bon nombre de dédoublements, ces réformes ont augmenté le nombre d'élèves à encadrer.

Monsieur le Ministre,

Les enseignants soussignés :

Refusent toute réécriture du décret du 25 mai 1950 qui viserait de fait à augmenter leur service hebdomadaire, dégrader encore plus leurs conditions de travail ou baisser leur rémunération

Exigent :

- Le maintien de la définition des obligations de service en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement

- Le respect de la qualification disciplinaire

- Le maintien de l'intégralité des heures de décharges statutaires (première chaire, laboratoire, cabinet, UNSS, pondération STS et CPGE, préparation, chorale...) parce qu'elles correspondent toutes à un besoin pédagogique au bénéfice des élèves.

- L'ouverture de négociations sur :
 - les conditions de travail des enseignants du second degré afin d'étendre les décharges statutaires à d'autres situations liées aux évolutions pédagogiques et aux conditions d'exercice (effectifs, établissements difficiles, néo-titulaires, compléments de service)

 - les modalités de la mise en œuvre d'un abaissement progressif des maxima de service

Pétition SNES-FSU 89 "Temps de travail, amélioration de nos statuts"

- l'intégration de la concertation dans le temps de service

– Les créations d'emplois statutaires nécessaires pour toutes les catégories de personnel.

Cette pétition n'est plus disponible à la signature en ligne, elle a recueilli 40 signatures en ligne à la clôture.